



## Commission des projets routiers

### 1221 - Voirie départementale - Modernisation du réseau routier

#### Acquisition d'une parcelle sise en bordure de la RD 100 - Commune de HOCHFELDEN

#### Rapport n° CP/2014/108

#### Service gestionnaire :

Secrétariat général du pôle aménagement du territoire - Service des opérations foncières

#### Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation les modalités d'indemnisation d'une acquisition foncière sur la RD 100 à HOCHFELDEN.

Dans le cadre de la création du lotissement « Les Sources 2 » à HOCHFELDEN, la société CM-CIC (anciennement SAREST) a procédé à l'acquisition de la totalité des terrains nécessaires au projet.

Le périmètre du lotissement englobe à son extrémité sud une bande de terrain située le long de la RD 100. Cette parcelle est frappée d'un emplacement réservé au profit du Département.

Consultés quant à la nécessité de l'acquisition du terrain concerné, les services du Département se sont prononcés favorablement.

En conséquence, je vous propose d'acquérir cette parcelle sur la base d'un prix de 2000 € l'are.

L'acquisition pourrait donc se concrétiser moyennant un prix global de 13 040 €, calculé comme suit :

$$2000 \text{ €/are} \times 6,52 \text{ ares} = 13\,040 \text{ €}$$

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
34053	21-2111-621	50 000,00 €	50 000,00 €	13 040,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :*

*- approuve l'acquisition d'une parcelle de terrain, le long de la RD 100, cadastrée sous section 60 n° 528/25 avec 6,52 ares à HOCHFELDEN, moyennant un prix global de 13 040,00 € et frais divers ;*

*- dit que l'acte sera passé en la forme administrative.*

*Elle désigne par ailleurs M. Alfred BECKER, vice-président du Conseil Général en charge du pôle aménagement du Territoire, en qualité de représentant du Département habilité à signer l'acte afférent à cette acquisition.*

Strasbourg, le 20/01/14

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL